



Ingénierie et Tertiaire Renault

Guyancourt-Vélizy-Aubevoive

Tract n°1 - Lundi 6 janvier 2020

Le syndicat CGT Renault Guyancourt Aubevoive vous souhaite une bonne année 2020

Pour vous, votre famille et vos proches

L'année 2019 s'est terminée avec une forte opposition contre la réforme des retraites voulue par Macron et son gouvernement. L'année 2020 débute par cette même opposition, car le gouvernement a choisi d'être sourd vis-à-vis des salariés et des retraités qui manifestent, et laisse ceux qui sont en grève depuis plus d'un mois s'épuiser.

Le président est moins sourd aux intérêts des plus riches et des représentants du capitalisme boursier comme les dirigeants du fond de pension BlackRock. Ce fond est la plus grosse entreprise au monde avec plus de 6000 milliards de dollars d'actifs. Elle gère la plupart des retraites par capitalisation dans le monde. Macron a largement reçu ses dirigeants pour entendre leurs demandes pour s'enrichir encore plus avec nos futures retraites. Il remet même la légion d'honneur au PDG de la filiale française... pour service rendu à la France. On se demande bien lequel ! Celui d'appauvrir les salariés, futurs retraités, au profit des plus riches ?

Pendant ce temps il reçoit également les organisations syndicales françaises, mais ne veut pas entendre les propositions de la CGT. Il n'entend même pas les représentants des syndicats réformistes (CFDT, CFTC, UNSA) qui ne s'en tiennent qu'à l'âge pivot qui ferait reculer notre départ en retraite à 64 ans au lieu de 62 ans voire 63 ans depuis l'instauration d'une décote de 10% sur la part versée par les caisses AGIRC-ARRCO.

Le gouvernement cherche à diviser les salariés entre eux en cédant pour certains métiers comme la police, l'armée, les pilotes de l'aviation, les danseurs et danseuses de l'Opéra de Paris, les personnels de la justice, les plus anciens contre les plus jeunes. Il s'acharne sur le statut des cheminots ou de la RATP soi-disant très privilégiés. Mais pourquoi ces métiers ne trouvent pas de candidats aux postes à occuper ? Pourquoi le turn-over y est important ? Les salariés ne voudraient-ils pas disposer de ces « privilèges » ou ne supportent-ils pas les contraintes liées à ces métiers ?

Le système universel voulu par le gouvernement commence à ressembler à une somme de particularisme... de régimes spéciaux obtenus par ceux qui se battent. Les salariés et retraités doivent rester unis et solidaires.

Nous vous appelons à la grève et à la mobilisation

ce jeudi 9 janvier

et participer aux manifestations à Paris et à Évreux.

Pour Paris, un car partira de la gare routière à 12h30 sinon RDV Place de la République à 13h30

Mobilisation également le samedi 11 janvier à Paris

Le Gouvernement doit retirer son projet pour une autre réforme.

API : TCR LOG 0

Internet : www.infos-cgt-technocentre.com

email : tcrcgtrenault@wanadoo.fr

téléphone : TCR - 01.76.85.12.52 / CTA - 02.32.77.63.21



Pourquoi cette réforme des retraites est mauvaise ?

Quelle pension ?

On ne connaîtra jamais la valeur de notre pension de retraite. Aujourd'hui, la pension est calculée sur les 25 meilleures années. De fait, les plus mauvaises années de notre carrière (chômage, maladie, emplois précaires, début de carrière, ...) sont écartées du calcul. Demain avec le système à point, toutes les années seront prises en compte, même les plus mauvaises.

Le gouvernement nous certifie que lors de notre départ en retraite nous toucherions une pension supérieure au système actuel. Comment peut-il définir quelle sera la valeur du point dans 15 ou 20 ans ? Avec la volonté de consacrer 14% du PIB aux retraites que se passera-t-il quand ce PIB baissera comme en 2009 (-2,9%) ? On nous fait des promesses pour dans 20, 30 ou 40 ans. Nous, salariés, serons sûrement les seuls à nous en souvenir, les politiques seront amnésiques. **Les exemples de retraite par point ou par capitalisation sont nombreux à travers le monde, et se montrent toujours défavorables aux retraités, les poussant toujours plus dans la pauvreté.**



RECULER L'ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE ?



A quel âge partir

Avec l'âge pivot à 64 ans, nous serons tous perdants. Aujourd'hui, 50% des salariés de plus de 50 ans sont sans emploi, au chômage ou en invalidité, et seulement 1/3 des plus de 60 ans travaille. Combien auront suffisamment de points pour avoir une retraite décente ? Les périodes de chômage ne donneront aucun droit pour la retraite contrairement à aujourd'hui. **Aujourd'hui, en France, 3% des plus de 65 ans ont encore un travail salarié. En suède, ils sont 38% à 67 ans.**

Et si nous avons des enfants ?

Aujourd'hui la retraite des deux parents est majorée de 10% dès le 3ème enfant. Par ailleurs, la mère obtient jusqu'à 8 trimestres validés par enfant. Avec la réforme, la majoration sera de 5% par enfant. A première vue, c'est plus favorable, mais cette majoration sera prise au choix par la mère ou le père. Pour ceux qui ont 3 enfants, ils sont forcément perdants. Et quid des couples divorcés ? Qui prendra l'avantage ? **Le système de trimestre disparaissant, la mère aura sa retraite à taux plein à l'âge pivot de 64 ans.**

Et les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO ?

Avec le nouveau système dit universel, il n'y aura plus qu'un système général, les retraites complémentaires créées en 1946 et 1961 disparaîtront. Mais aujourd'hui, ces caisses, encore gérées par les partenaires sociaux, disposent d'un pactole de 71 milliards € issu de nos cotisations (165 milliards € avec les régimes spéciaux). Que vont-ils devenir ? Le gouvernement espère que l'état va pouvoir s'approprier ces milliards pour désendetter le pays. **Il procéderait ainsi au vol de notre salaire différé que constituent nos cotisations retraite.**

Et les plus hauts salaires ?

Aujourd'hui tout salarié cotise jusqu'à 8 fois le plafond de la sécurité sociale, soit 324000 € brut par an. La cotisation est alors de 8,64% pour le salarié et 12,95% pour l'entreprise, mais seuls 17% ouvrent droit à l'acquisition de points de retraite. Avec la réforme, **la cotisation s'arrêtera à 3 fois le plafond de la sécurité sociale, soit 121500 € brut.** Au delà, ils ne paieront plus que 2,81% de cotisation dite de solidarité ne donnant aucun droit. Les caisses de retraite perdront donc des sommes non négligeables, on parle de 4 à 5 milliards d'euros par an. Les hauts cadres perdront également sur leur pension. **C'est l'appel de la capitalisation contre la solidarité.**

Pour une autre réforme des retraites mobilisez-vous ! c'est maintenant après il sera trop tard

Réunion d'informations CGT – SUD – SMTE au réfectoire du CRP (sortie de la passerelle de la Ruche) Mercredi 8 à 10h00

Voir aussi les propositions de la CGT sur CGT.fr